



CANADA MONTREAL, JEUDI 17 FEVRIER 1887

LA SITUATION

La situation est excellente. Nous recevons les meilleures nouvelles de partout. Que nos amis aient confiance et agissent. Agir, travailler, c'est le grand point. Les ennemis crient et hurlent, c'est leur rôle, le rôle de loup affamqué qu'ils sont. On ne doit pas s'en effrayer. Leur déconfort est certain. Dans les autres provinces il n'y a pas le moindre doute sur le résultat général, et le gouvernement fédéral n'a rien à craindre.

Quant à la province de Québec, elle sera à cœur de se joindre aux autres, et cela donnera une bonne majorité. Nous allons reprendre, pour le fédéral, le terrain que nous avons perdu au local, par notre négligence, et les petites majorités nationales de cinq à dix voix qui ont permis aux rouges d'écarter le pouvoir à Québec, vont se transformer en majorité conservatrice.

OU VA L'ARGENT ?

Nos laboureurs rouges, qui n'ont jamais eu assez de loyautes pour discuter une question d'intérêt public, sous son vrai jour, s'en vont par le pays, parlant de l'immensité de la dette publique. Ils se gardent bien de montrer l'autre côté de la feuille du livre de comptes du Canada. Nous allons leur en faire voir un bout aujourd'hui, tout en leur promettant de leur offrir encore de la même manière dans quelques jours. A la session de 1884, le gouvernement mettait devant la Chambre des Communes un état montrant ce qui avait été dépensé dans le pays depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1883 pour des travaux d'un caractère général (chemins de fer, canaux, édifices publics, phares), et pour travaux d'un caractère provincial.

Voici le premier de ces états que nous extrayons des documents de la session 1884, No 102 :

Table with 2 columns: Provinces, Total. Rows include Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Colombie Britannique, Divers (non repartis sur aucune des provinces).

Voici le deuxième :

Table with 2 columns: Province, Total. Rows include Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Colombie Britannique, Divers (non repartis sur aucune des provinces).

Voilà seulement pour deux titres \$143,000,000. N'en tenant pas dans ces dépenses les 25 millions avancés au Grand-Trou, versés avant 1867, mais qui figurent au compte de la dette publique. Nous n'y voyons pas non plus les millions donnés comme subsides aux provinces ; les subsides aux chemins de fer, qui pour Québec seulement s'élevaient à \$10,000,000 (dont pas un sou n'a été donné, soit dit en passant par les libéraux).

Essayer de se gagner les suffrages populaires, en parlant de la dette publique, c'est comme si l'on condamnait la construction du Grand-Trou, le creusement du canal Lachine, du lac Saint-Pierre, qui permettent au commerce de l'Ouest et de l'Est de se réunir ici ; c'est comme si les rouges blâmaient le gouvernement d'avoir contribué à faire de Montréal une des villes les plus florissantes de l'Amérique au lieu de la laisser végéter dans l'isolement.

LES FRERES DE RIEL

Nos collègues qui se donnent comme frères de Riel, sont en même temps valets des gris. Or voici ce que publiait jadis le Globe, sur le compte de Riel :

Mention du meurtrier Riel comme membre de la chambre des Communes, a prouvé au monde que nous avions perdu tout respect pour la légalité et la justice. Le terrible homicide du meurtre de Scott qui est encore présente à la mémoire de tous, nous montre Riel tel qu'il est, un égaré dans toute la population, et son droit ou son tort n'a pas de sens pendant quelques années au sein d'un pays qui n'a pas de loi. Riel est un homme qui n'a pas de principes, mais qui a des ambitions. Lorsque les partisans de son massacre furent connus dans cette province, un sentiment d'indignation et de fureur se répandit dans toute la population, et son droit ou son tort n'a pas de sens pendant quelques années au sein d'un pays qui n'a pas de loi.

payé qui encourage le meurtre et qui divise les citoyens en deux camps de légionnaires, peut tout aussi bien être appelé civique.

Cette supériorité morale pour être écarté par l'arrestation immédiate du coupable (fasci), qui devra être dirigé de suite sur Manitoba pour y subir son procès comme meurtrier, au lieu de laisser insulter l'honneur canadien en lui permettant de siéger au parlement.

Nous extrayons cette citation de la Minerve de 1873, où elle était accompagnée des remarques suivantes :

Nous avons traduit mot pour mot et en conservant les tournures pour mieux rendre l'idée. Nous conseillons au rédacteur, qui voudrait pousser les Méts dans les bras des libéraux, qu'il prétend qu'ils seraient plus en sûreté qu'au milieu des conservateurs, de reproduire ces lignes du Globe, cela vaudrait mieux que de travailler à tromper le public sur les intentions des amis et des ennemis de la Patrie.

Le Nouveau-Brunswick, qui est en accolade avec l'Institut, le National, et le Globe, ferait bien aussi de ne pas se gêner à être le miroir de la presse libérale, lorsque Brown écrit contre le gouvernement.

A la place du National et du Nouveau-Monde, mettez la Patrie et l'Etendard, et vous avez la situation d'aujourd'hui.

LES CONTRADICTIONS

Pour avoir publié les opinions de trois évêques, y compris son ordinaire, M. Montplaisir, ex-député de Champlain, est représenté par trois journaux ci-devant catholiques ultra-montains maintenant libéraux, comme ayant commis une grande faute et comme indigné de la confiance des électeurs.

Et pourquoi cela ? Parce que ces évêques approuvent son vote sur la question Riel ou la motion Lyster.

Depuis quand donc l'approbation des évêques est-elle devenue une féculante ? C'était d'abord une preuve certaine de respectabilité et d'honorabilité. Faudrait-il donc qu'à l'avenir pour mériter la confiance du public on puisse se vanter d'être en désaccord avec les évêques, et d'avoir eu le courage de résister à leurs conseils et de contredire publiquement leurs opinions ?

De tous les journaux qui ont pris part au mouvement national le Journal des Trois-Rivières était le seul possesseur de la science ecclésiastique, aussi n'a-t-il pas attendu la publication des lettres des évêques pour découvrir l'abîme auquel nous conduisait cette agitation dangereuse. Avec connaissance de cause et une grande sûreté de principes, il a combattu vigoureusement depuis longtemps. Voilà pour quoi il a mérité, lui aussi, d'être violemment pris à partie par ses confrères beaucoup moins bien renseignés que lui, rejetant avec orgueil les avis de l'autorité enseignante et prêchant pratiquement la doctrine du libre examen. La faute du Journal est la même que celle de M. Montplaisir, il est d'accord avec les évêques pour dénoncer les tendances du mouvement national, converti ouvertement en agitation politique au bénéfice du libéralisme. Mais, ce qui est bien plus affreux que cela, bien plus honteux pour lui, il se trouve en désaccord avec la Minerve, cette vieille patenne, l'honneur de tous les siècles ! La gravité de cette infamie a produit des sanglots intolérables dans les bureaux de la Patrie, de l'Etendard et de l'Union des Constans de l'Est. La contradiction de la science religieuse leur faisant défaut, ce choc terrible les a fait tomber, la tête la première, dans le chaos du libéralisme.

De là, la Ferveur continue son travail de nuire. Elle développe hardiment les thèses de l'Etendard engageant ses lecteurs à ne pas tenir compte de l'opinion des évêques en matière politique. Avant cette chute, elle ne s'occupait qu'à lui, refusant aux hommes revêtus des pouvoirs de l'Etat, à tous les degrés, les hommages et les égards qui leur sont dus. Alors notre société civile était déplorablement dépourvue de bons citoyens, d'hommes capables et dignes de la gouverner ou de la diriger. Voilà le certificat d'incapacité et d'indignité que la Ferveur donnait à notre société civile le 22 janvier dernier :

Nos classes dirigeantes, désignées, sont profondément malades : dans le monde politique, la corruption, la vénalité, l'ignominie et l'esprit de parti exercent d'affreux ravages ; nos ministres, nos députés, nos journalistes donnent, par le départ des exemples profondément démoralisateurs au peuple, au clergé, aux ouvriers. Ceux qui devraient former l'opinion laissent. C'est pourquoi tout le corps social souffre. Il est donc grandement temps de réagir contre ce mal, et de se débarrasser de la Ferveur.

Si notre société civile était aussi malade que cela ; s'il y avait que corruption et vénalité dans nos classes dirigeantes, etc., etc., on devrait chercher le salut, les conseils et la direction ? Ne serait-ce pas la société religieuse qu'il faudrait adresser ? Mais oui, assurément ! L'autorité religieuse de la vérité aux grands comme aux petits, elle s'oppose à toutes les matérialités, à la corruption, à la vénalité, et à toutes les misères morales qui dégradent la société, quand tous ces maux existent en réalité.

Si la Ferveur avait cru vraiment que notre société civile était aussi malade, nous savons que les hommes probes et honnêtes, elle aurait dû solliciter l'intervention des Evêques pour nous sauver, et les remerciements de bienheureux citoyens. Mais non, elle n'en veut pas. Il est par conséquent sans permission, elle ne souffre pas que ses amis les évêques. Voici ce qu'elle dit dans son article du 12 courant :

Il ne faut pas oublier qu'il y a au Canada, le rôle du clergé, dans les questions civiles, ne doit pas être ignoré. C'est ce qu'il a été autrefois, lorsque le pays manquait encore, au moins dans une grande mesure, des hommes capables et dignes de la gouverner ou de la diriger.

Voilà du neuf ! L'Etendard avait publié cette distinction importante : le clergé, c'était bon pour autrefois, mais aujourd'hui c'est bien différent nous avons des hommes capables !

Le 22 de janvier, selon la Ferveur, notre société civile était malade, corrompue jusqu'à la moelle des os, surtout dans ses classes dirigeantes.

Le 12 de février, suivant le même journal nous avons les hommes qu'il nous faut pour servir le pays ; nous n'avons besoin ni des Evêques, ni du clergé ! C'était bon pour autrefois !

Quel remède puisant à donc pu guérir des plaies sociales si profondes en aussi peu de temps ? On le croira si l'on veut mais il y a toute apparence que c'est la panacée révolutionnaire universelle du nihilisme.

Les lecteurs pourront croire que la vérité d'aujourd'hui dément la vérité d'autrefois, mais il faut tenir compte de la différence des besoins de la cause.

LE CAS DE M. RAINVILLE

Les électeurs ont soumis à M. Rainville un problème qu'il pourrait avoir quelque difficulté à résoudre. Un évêché peut être élu mais dans deux cas. Si une voix est allée pendant l'année, il peut être élu par le Conseil, et, par le fait, son siège devient vacant (37 Viet. chap. 59, p. 34). Si un homme est élu "le même jour" évêché et maire, il a quatre jours pour faire option, entre les deux charges. (Ibid. p. 59). Mais il est clair qu'il ne peut être, à la fois, évêché et maire. Dans le cas de M. Rainville, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Hilaire Patenaude, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

LE CAS DE M. RAINVILLE

Les électeurs ont soumis à M. Rainville un problème qu'il pourrait avoir quelque difficulté à résoudre. Un évêché peut être élu mais dans deux cas. Si une voix est allée pendant l'année, il peut être élu par le Conseil, et, par le fait, son siège devient vacant (37 Viet. chap. 59, p. 34). Si un homme est élu "le même jour" évêché et maire, il a quatre jours pour faire option, entre les deux charges. (Ibid. p. 59). Mais il est clair qu'il ne peut être, à la fois, évêché et maire. Dans le cas de M. Rainville, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

ECHOS DU JOUR

Il y a eu sept élections par acclamation, dont cinq pour les conservateurs et deux pour les libéraux.

Le district des Trois-Rivières va élire deux députés conservateurs comme par le passé. Ce sera un groupe compact. Nous allons reprendre les deux circonscriptions de Trois-Rivières et Champlain qui nous ont été escamotées au local.

M. Trudel, surnommé Grand Vieux (des rouges) par la Patrie, a entrepris de prouver que sir John Macdonald conspirait contre notre nationalité dès 1871, c'est-à-dire avant qu'il n'obtint le dit Trudel sénateur. Et M. Trudel qui savait cela, accepta la place et ne cessa de voter pour sir John au sénat jusqu'à l'année dernière.

"Je ne me présente pas devant vous sous le manteau d'un conservateur adroit, mais sous le manteau des Fery." (Paroles de M. P. O. Trudel, candidat de l'Etendard-Patrie dans Champlain.)

Et les admirateurs de M. Savary, qui font à ce monsieur des compliments dans l'Etendard et dans la Patrie, qu'en pense M. P. O. Trudel ?

Il y a quelques jours, le Free Press, d'Ottawa, publiait que Mgr Grandin avait laissé au collège Saint-Joseph avant son départ pour l'Europe, d'importants documents d'une teneur hostile au gouvernement. La lettre de Mgr Taché qui avait déclaré représenter aussi les vues de Mgr Grandin, ne pouvait laisser croire à l'existence de pareils documents. Mais les journaux libéraux que la logique et la dignité n'embarassent jamais, s'étaient empressés de copier l'invention du Free Press, car c'en est une.

Le Révérend Père d'endreau vient en effet de dire, à un reporter de l'Evening Journal, d'Ottawa, que si Mgr Grandin avait déposé quelque document au collège il n'en aurait eu connaissance et que Sa Grandeur n'en a laissé aucun du genre de ceux dont parle la presse rouge. Toutes les histoires du Free Press et de ses copies sont donc, nous le répétons, de pures inventions.

Que voyons nous aujourd'hui, disait l'autre jour sir John A. Macdonald, à ses électeurs de Carleton ? Le spectacle le plus étrange. Lorsque la politique nationale fut proposée, les libéraux la combattirent à outrance avec acharnement. On nous affirmait alors que c'était le vol légalisé, la pire folie, la ruine du pays, et depuis, ces attaques n'ont pas cessé. A la onzième heure, cependant, M. Blake ouvre les yeux, et nous assure que les manufacturiers n'ont rien à craindre, qu'il ne leur veut pas le moindre mal, qu'il n'empêchera qu'un tarif de revenu.

Puisque le chef libéral voit les yeux ne sont déseillés qu'à la veille des élections croit devoir flatter sournoisement nos industriels, pour mieux les endormir, c'est donc qu'il a peur, lui et ses amis, de s'opposer en chambre des députés à la politique nationale. Il avoue donc s'être trompé ou avoir voulu tromper indignement le peuple en continuant de dénoncer des années durant un système qui ne cessait d'attaquer qu'à la dernière heure ? Il avoue donc aussi que sir John A. Macdonald a adopté la seule politique qui fut conforme aux véritables intérêts du peuple, et que le peuple, par conséquent doit le maintenir au pouvoir, lui, l'auteur même de la politique nationale.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que la paroisse de Saint-Jacques désire avoir comme candidat pour Québec, M. Cyrille Doyon, de cette paroisse, lequel avait toujours partagé jusqu'ici nos opinions politiques, et que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

Que M. Doyon ait été élu évêché et que M. Rainville ait été élu maire, il n'y a pas eu de la option, parce qu'il n'aura pas été élu "le même jour", ayant été élu évêché depuis longtemps. Il semble donc évident que la ville et le peuple vont subir l'enlèvement et les frais d'une élection qui ne saurait avoir qu'un résultat puisque M. Rainville n'est pas qualifié.

Le soussigné, Joseph Dubuc, déclare avoir été nommé candidat à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, le 12 juillet 1886, et que le 12 août 1886, le M. L. B. A. Charlebois, député à la chambre locale pour le comté de Laprairie, en compagnie de M. Joseph Dubuc, ains, Trudelle, Téléphore Brocard, Narcisse Dubois, Louis Dubuc, Félix Lanouette, Téléphore Pître, Roch Brocard, Arthur Brocard, ont été nommés candidats à la mairie de la paroisse de Saint-Jacques, pour le faire la proposition suivante au sujet de l'élection locale alors prochaine.

Nous avons déclaré M. Charlebois, par la bouche de M. Félix Lanouette, que nous approuvons sa conduite parlementaire à Québec, que nous avons confiance en lui, mais que nous n'avons aucune intention de nous présenter de nouveau, il valait mieux que M. Charlebois abandonnât la législature locale pour se consacrer à son commerce, et que nous lui présentions notre plus entier appui.

</

TELEGRAPHIE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

La maladie de Parnell
New-York, 16.—Une dépêche au Herald de cette ville...

LE BARRAGE D'IER

OTTAWA, 16.—L'Assemblée législative qui a lieu hier...

LE CANTON SUPREME

OTTAWA, 16.—Il y avait trente-quatre appels inscrits...

LE POLARIS

QUÉBEC, 16.—Le bateau traversier le Polaris...

ELECTIONS MUNICIPALES

QUÉBEC, 16.—M. Jean Châteauneuf a été nommé maire...

MORT SUBLITE

QUÉBEC, 16.—M. Lucien Demeules, âgé de plus de 60 ans...

MISÈRE

QUÉBEC, 16.—M. Fabrice Fortin, curé du Cap-Saint-Jacques...

SÉANCE BOUTIQUE

QUÉBEC, 16.—Lundi soir, vers onze heures, quelqu'un...

NOUVELLES DE LABRADOR

QUÉBEC, 16.—La première maille de Blanc Sablon...

CELEBRER

QUÉBEC, 16.—A l'issue de la messe de vendredi, le curé...

CONSEILLERS

QUÉBEC, 16.—A l'issue de la messe de samedi, les messeurs...

ELECTIONS MUNICIPALES

PORTNEUF, 16.—M. Jean Châteauneuf a été élu maire...

RÉUNION MASQUÉE

TORONTO, 16.—La salle Saint-Paul, Toronto Nord...

ÉTATS-UNIS

CONDAMNATION DE PORCEMS INHUMAINES
New-York, 16.—Le procès des époux Gottlieb...

CORRUPTION MUNICIPALE

New-York, 16.—Les cautions de Duffy, l'un des conseillers...

ENCORE UN SUICIDE AN NIAGARA

NIAGARA, 16.—John Stever, un vieillard de soixante-dix ans...

LA TOBOGGAN

RUTLAND, 16.—Triste accident à Rutland (Vermont)...

LA VIE D'UN MISANTHROPE

NEW-YORK, 16.—On écrit de Portland (Maine) un homme P. Leroze...

LA MARINE AMÉRICAINE

WASHINGTON, 16.—Le sénat a adopté le bill pour l'augmentation de la flotte...

LES CERCUEILS DE SUICIDE

NEW-YORK, 16.—La nouvelle de la réélection de Brigham Young...

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

BERLIN, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE GÉNÉRAL KAUBERS

SAINT-PÉTERSBOURG, 16.—Le général Kaubers...

L'ALLEMAGNE ET LA BELGIQUE

LONDRES, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE SEPTIÈME

BERLIN, 16.—Le baron Frankenstein a publié le texte...

LA MARINE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 16.—La réorganisation de la marine américaine...

L'EXPOSITION DE BARCELONE

BARCELONE, 16.—Les bâtiments pour l'exposition internationale...

LES ANARCHISTES

NEW-YORK, 16.—La ville d'Omaha (Nebraska)...

NOUVELLES MARITIMES

NEW-YORK, 16.—Une dépêche de Fire Island annonce...

LES ÉDITEURS AMÉRICAINS

ROCHESTER, N. Y. 16.—L'association des éditeurs américains...

LA CATASTROPHE DE WHITE-RIVER

WHITE-RIVER, 16.—Les deux derniers cadavres...

LES AFFAIRES AMÉRICAINES

NEW-YORK, 16.—On annonce de Washington...

LE PROCÈS D'UNGER

NEW-YORK, 20.—Le procès du capitaine Edgar Unger...

LE JUBILÉ DE LA REINE

CALCUTTA, 16.—Les fêtes commémoratives du jubilé...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

LA MÉLITE

PARIS, 16.—C'est le général Briand qui est chargé...

ARMEMENTS DE L'AUTRICHE

VIENNE, 16.—Les questions posées au gouvernement...

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

BERLIN, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE GÉNÉRAL KAUBERS

SAINT-PÉTERSBOURG, 16.—Le général Kaubers...

L'ALLEMAGNE ET LA BELGIQUE

LONDRES, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE SEPTIÈME

BERLIN, 16.—Le baron Frankenstein a publié le texte...

LA MARINE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 16.—La réorganisation de la marine américaine...

L'EXPOSITION DE BARCELONE

BARCELONE, 16.—Les bâtiments pour l'exposition internationale...

LES ANARCHISTES

NEW-YORK, 16.—La ville d'Omaha (Nebraska)...

NOUVELLES MARITIMES

NEW-YORK, 16.—Une dépêche de Fire Island annonce...

LES ÉDITEURS AMÉRICAINS

ROCHESTER, N. Y. 16.—L'association des éditeurs américains...

LA CATASTROPHE DE WHITE-RIVER

WHITE-RIVER, 16.—Les deux derniers cadavres...

LES AFFAIRES AMÉRICAINES

NEW-YORK, 16.—On annonce de Washington...

LE PROCÈS D'UNGER

NEW-YORK, 20.—Le procès du capitaine Edgar Unger...

LE JUBILÉ DE LA REINE

CALCUTTA, 16.—Les fêtes commémoratives du jubilé...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

LA MÉLITE

PARIS, 16.—C'est le général Briand qui est chargé...

ARMEMENTS DE L'AUTRICHE

VIENNE, 16.—Les questions posées au gouvernement...

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

BERLIN, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE GÉNÉRAL KAUBERS

SAINT-PÉTERSBOURG, 16.—Le général Kaubers...

L'ALLEMAGNE ET LA BELGIQUE

LONDRES, 16.—Le correspondant du Standard de Berlin...

LE SEPTIÈME

BERLIN, 16.—Le baron Frankenstein a publié le texte...

LA MARINE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 16.—La réorganisation de la marine américaine...

L'EXPOSITION DE BARCELONE

BARCELONE, 16.—Les bâtiments pour l'exposition internationale...

LES ANARCHISTES

NEW-YORK, 16.—La ville d'Omaha (Nebraska)...

NOUVELLES MARITIMES

NEW-YORK, 16.—Une dépêche de Fire Island annonce...

LES ÉDITEURS AMÉRICAINS

ROCHESTER, N. Y. 16.—L'association des éditeurs américains...

LA CATASTROPHE DE WHITE-RIVER

WHITE-RIVER, 16.—Les deux derniers cadavres...

LES AFFAIRES AMÉRICAINES

NEW-YORK, 16.—On annonce de Washington...

LE PROCÈS D'UNGER

NEW-YORK, 20.—Le procès du capitaine Edgar Unger...

LE JUBILÉ DE LA REINE

CALCUTTA, 16.—Les fêtes commémoratives du jubilé...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

ARRÊTATION

PARIS, 16.—Les autorités allemandes ont arrêté à Mulhouse...

LETTRE POUR LA RUSSIE

PARIS, 16.—La lettre que le général Boulanger...

COLONNE CARSLEY

Jeudi, 17 Fév. 1887

Étoffes Meubles
Étoffes Meubles
Étoffes Meubles

S. CARSLEY

Un lot de coupons de ses marchandises...

S. CARSLEY

Tapis en Tapisserie
Tapis en Tapisserie

Tapis en Peluche
Tapis en Peluche

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

Tapis en Piano
Tapis en Piano

FEUILLETON

BERNARD DE PREUIL

IX - Suit

—De la part de mon fils, tout est bien venu, dit la reine, très haut pour que...

—Peut-être, balbutia Bernard, au comble de l'embaras, et retenait encore sa lettre...

—La reine crêpa ses mains dans un accès de colère, et, appelant Luyne : — Mon Dieu, madame, se hâta de dire...

—Mon Dieu, madame, se hâta de dire Bernard, on ne peut plus alarmé de ce préambule...

—Et il conta son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté, moins crié...

—Mauvaise affaire, pensa Bernard. — Quel est un homme hardi ! gronda la reine...

—Et il se mit à raconter son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté...

—Mauvaise affaire, pensa Bernard. — Quel est un homme hardi ! gronda la reine...

—Et il se mit à raconter son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté...

—Mauvaise affaire, pensa Bernard. — Quel est un homme hardi ! gronda la reine...

—Et il se mit à raconter son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté...

—Mauvaise affaire, pensa Bernard. — Quel est un homme hardi ! gronda la reine...

—Et il se mit à raconter son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté...

—Mauvaise affaire, pensa Bernard. — Quel est un homme hardi ! gronda la reine...

—Et il se mit à raconter son histoire de la forêt, des deux hommes marqués, du serment, jamais narrateur ne fut plus écouté...

AVEC \$5.00 VOUS POUVEZ VOUS PROCU... ACTION ENTIERE... GOVERNEMENT IMPÉRIAL AUTRICHIEN

LE VIOLON 15 Place Jacques-Cartier, Montréal... Aux Fabriques et Municipalités \$135,000 A PRETER

J. A. U. BEAUDRY Ingénieur Civil, Architecte et Architecte... J. EMILE VANIER Ingénieur Civil et Architecte

VICTOR ROY - ARCHITECTE - 26 Rue Saint-Jacques 26 MONTREAL... J. G. GUIMOND & CIE

A. CINQ-MARS - Architecte - Bureau : 82, Rue Saint-François-Xavier... Church, Chapleau, Hall & Nicolls

L. W. SICOOTE, JR., L. L. B. AVOCAT - 25, rue Saint-Jacques, 25... ARCHAMBAULT, LYNCH, BERGERON & MIGNAULT

CASTOR-FLUID - Engreppé - Préparation délicieuse et rafraîchissante... LA SANTÉ C'EST LA FORTUNE!

DOCTEUR E. C. WEST - est un spécialiste garanti contre l'hystérie, les vertiges, les évanouissements, les migraines...

MAISON DE SANTE - Pour les Aliénés, les Epileptiques etc., sous la direction de M. FRÈRES DE LA CHARITÉ

AVIS - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement

AVIS - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement

AVIS - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement

AVIS - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement

AVIS - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement - Demandes au Parlement

BAUME de SHARP - On Graine de Narrahe et d'Ains - Il n'a pas la prétention de guérir tous ceux...

Vin de Peptone - CHAPOTEAU - Le Peptone est le résultat de la digestion...

SANTAL de MIDY - Pharmacie à Paris - Supprime l'écoulement, fâcheux et douloureux...

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

OSMIEDE - Osmiede - Osmiede - Osmiede - Osmiede

LIGNE ALLAN - Chemin de Fer Canadien du Pacifique - LIGNE FAVORITE POUR QUEBEC

TABLEAU DE SERVICE - LES TRAINS PARTENT DE MONTREAL POUR WINNIPEG & VANCOUVER

ARRANGEMENTS D'HIVER - La ligne canadienne par chemin de fer le plus sûr

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne

ARRANGEMENTS D'HIVER - Les trains de voyageurs de la ligne canadienne